



— Millésime 2022 — L'année du changement

Le millésime 2022 est celui du grand changement : Gel et grêle dévastateurs pour certains vignobles du Bordelais, auxquels ont succédé plusieurs périodes de canicule à plus de 42 ° et des abats d'eau violents durant l'été.

Si Le Château Fougas n'a été touché ni par la grêle, ni par le gel, nous nous sommes adaptés à la canicule ainsi qu'aux pluies torrentielles au fur et à mesure des saisons, et obtenu pour résultat une vendange de qualité exceptionnelle.

Le Débourrement :

L'hiver s'est caractérisé par une température douce d'un degré supérieur à la moyenne et d'un important déficit hydrique. Le débourrement a commencé durant la première semaine du mois d'avril, laissant apparaître avec abondance les premières grappes. Notre ébourgeonnage s'est limité cette année à la suppression des contre bourgeons.

La Floraison :

La fleur, précoce, s'est déroulée du 17 au 24 mai. Nous avons procédé à un léger effeuillage, coté Est, au niveau des grappes avant leur fermeture vers le 15 juin pensant que les feuilles pourraient protéger les grappes en cas de canicule. Les sols s'asséchant rapidement, nous les avons travaillés en prévision des pluies violentes. Ainsi les abats d'eau futurs ont pu pénétrer dans la terre au lieu de supprimer par érosion la couche argilo humique nécessaire à la vie des sols.

La Véraison :

Vers le 15 juillet les premières grappes entamaient leur véraison avec 15 jours d'avance sur la moyenne des 10 années précédentes. La véraison fut rapide et homogène, et s'est terminée fin Juillet. A la fin de ce mois et durant tout le mois d'août nous avons subi des canicules à plus de 42° ainsi que des abats d'eau violents et brefs supérieurs 10 mm de pluie. Ces derniers n'ont en aucun cas altérés la vigne ni au niveau du feuillage toujours verdoyant, ni au niveau des grappes très saines. Tout au long de ce cycle les traitements en biodynamie nous ont permis de maintenir une belle photosynthèse et une bonne absorption des pluies par le système racinaire.

Les Vendanges :

Les vendanges, précoces, se sont déroulées à partir du 16 septembre sous le soleil... Avec 15 jours d'avance !

Les Vins :

La récolte fut abondante, qualitative et très aromatique laissant préjuger de vins exceptionnels !
Le 2022 sera un millésime magnifique dont il faudra absolument garnir les caves.

CHÂTEAU FOUGAS

33710 LANSAC - France - Tél. 33 (0) 557 684 215 - Fax 33 (0) 557 682 859 - jybechet@fougas.com



Vin biologique
certifié par Écocert
FR-BIO-01

